

Maîtrise des Marchés Publics UEMOA : Pratiques, Contrôles et Gestion des Contentieux

Lien : https://afrique-formation.com/formation/maitrise-des-marches-publics-uemoa-pratiques-controles-et-gestion-des-contentieux

DURÉE
10 jours (70h)

RÉFÉRENCE
MP23

CATÉGORIE
Réglementation des Marchés Publics

Afrique Formation

🎯 OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✔ Maîtriser l'architecture juridique des directives n°04 et n°05/2005 de l'UEMOA
- ✔ Distinguer clairement les rôles des organes de passation, de contrôle et de régulation
- ✔ Élaborer et valider un Plan de Passation des Marchés (PPM) conforme aux normes
- ✔ Identifier le mode de passation approprié en fonction des seuils et de la nature du besoin
- ✔ Préparer des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) sur la base des dossiers types régionaux
- ✔ Conduire une évaluation des offres transparente et rédiger un rapport d'analyse
- ✔ Gérer les procédures d'entente directe dans le strict respect des conditions limitatives
- ✔ Instruire les réclamations et gérer les contentieux selon les procédures de l'ARMP
- ✔ Superviser l'exécution administrative et financière du marché jusqu'à la réception
- ✔ Adopter les bons réflexes éthiques pour éviter les sanctions et les audits négatifs

👥 POUR QUI ?

- ✔ Personnes Responsables des Marchés Publics (PRMP)
- ✔ Membres des Commissions de Passation des Marchés
- ✔ Cadres des Cellules de Gestion des Projets financés
- ✔ Agents des Directions Nationales de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP)
- ✔ Cadres des Autorités de Régulation (ARMP)
- ✔ Opérateurs économiques et soumissionnaires (Entreprises, Fournisseurs)
- ✔ Auditeurs internes et inspecteurs d'État
- ✔ Ordonnateurs de budget et Directeurs Administratifs et Financiers (DAF)

Afrique Formation

AFRIQUE FORMATION
La Référence en Afrique pour la Formation



Programme détaillé

1 / Le cadre juridique et institutionnel de la réforme UEMOA

- Présentation des Directives n°04/2005 et n°05/2005 du Conseil des Ministres
- Principes fondamentaux : économie, efficacité, équité et transparence
- Séparation des fonctions : Passation, Contrôle et Régulation

2 / Les acteurs du système de passation des marchés

- L'Autorité Contractante et la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)
- La Commission de Passation des Marchés et la Cellule de Contrôle
- Rôles respectifs de la DNCMP (Contrôle) et de l'ARMP (Régulation)

3 / Planification des marchés : Le Plan Prévisionnel (PPM)

- Obligation d'élaboration et de publication du PPM
- Seuils de passation et de validation communautaires
- Conséquences de l'absence d'inscription au PPM sur la procédure

4 / Préparation des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO)

- Utilisation obligatoire des Dossiers Types Régionaux de l'UEMOA
- Définition des spécifications techniques et allotissement
- Critères de qualification et critères d'évaluation des offres

Afrique Formation

5 / Les modes de passation : L'Appel d'Offres Ouvert (AOO)

- La règle de principe : l'Appel d'Offres Ouvert (International ou National)
- Règles de publicité et délais de réception des offres
- Séance d'ouverture des plis et procès-verbal

6 / Les procédures spécifiques et dérogatoires

- L'Appel d'Offres Restreint : conditions de préqualification
- L'Appel d'Offres en deux étapes pour les marchés complexes
- Demande de Renseignement et de Prix (DRP) pour les montants mineurs

7 / Le recours à l'Entente Directe (Gré à Gré)

- Conditions limitatives autorisées par la directive n°04/2005
- Procédure de demande d'autorisation préalable à la DNCMP
- Justification des prix et négociation

8 / Évaluation des offres et attribution

- Travaux de la sous-commission d'analyse et rapport d'évaluation
- Vérification des pièces administratives et examen technique
- Attribution provisoire et principe du moins-disant ou offre économiquement avantageuse

9 / Le circuit d'approbation et de notification

- Seuils de validation et contrôle a priori de la DNCMP
- Publication de l'attribution provisoire et délais de recours
- Signature du marché et notification à l'attributaire

10 / Exécution des marchés : Garanties et financement

- Garanties de bonne exécution et retenues de garantie
- Régime des avances de démarrage et cautionnement

Afrique Formation

- Nantissement du marché et paiement par virement direct

11 / Suivi de l'exécution et incidents

- Ordres de services et gestion des délais
- Avenants : limites légales et procédure d'autorisation
- Réception technique (provisoire et définitive) des ouvrages ou fournitures

12 / Le contrôle a posteriori et les audits

- Audits indépendants commandités par l'Autorité de Régulation
- Revue des procédures de passation et de l'exécution
- Conséquences des irrégularités constatées lors des audits

13 / Le contentieux et le règlement des différends

- Le recours gracieux préalable devant l'Autorité Contractante
- Le recours contentieux devant le Comité de Règlement des Différends (CRD)
- Les délais suspensifs et les décisions de l'ARMP

14 / Éthique, Sanctions et Lutte contre la corruption

- Code d'éthique et de déontologie dans la commande publique
- Définition des pratiques frauduleuses, collusoires et coercitives
- Régime des sanctions et exclusion des candidats (Listes noires)

Afrique Formation

Approche pédagogique

- Support Ecrit et Projection
- Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- Brainstorming et Jeux de Rôle
- Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

15 au 26 Fév. 2027	Présentiel - Casablanca
12 au 23 Avr. 2027	Présentiel - Casablanca
07 au 18 Juin 2027	Présentiel - Casablanca
02 au 13 Août 2027	Présentiel - Casablanca
27 Sep. au 08 Oct. 2027	Présentiel - Casablanca

Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

Téléphone : +212 522 247 210
Email : contact@afrique-formation.com
Web : https//www.afrique-formation.com

Afrique Formation — Tous droits réservés